

Eric MÉNASSI

Président de l'Association des Maires de l'Aude

dans le cadre des « Universités des Maires de France »

a le plaisir de vous inviter à participer à la troisième session  
de formation de l'année 2026 qui aura pour thème :

## LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

### Où et quand ?

- **jeudi 2 juillet 2026 (14h-17h)**  
à l'Hôtel de Ville de Trèbes  
(place de la République - salle des congrès)
- **vendredi 3 juillet 2026 (9h-12h)**  
à la Médiathèque de Narbonne  
(1 boulevard Frédéric Mistral - amphithéâtre)

### Quel intervenant ?



**Luc BRUNET**

juriste en charge de l'observatoire  
SMACL (Société Mutuelle  
d'Assurance des Collectivités Locales)  
des risques de la vie territoriale

### Quels objectifs ?

- **Présenter de manière accessible**, à partir de cas concrets, les grands principes de la responsabilité des élus
- **Identifier les situations à risque** dans la gestion municipale
- **Intégrer** dès le début du mandat **les bons réflexes** pour prévenir les mises en cause

### Quel programme ?

Dans l'exercice de leur mandat, les élus peuvent, parfois sans en avoir pleinement conscience et même de bonne foi, engager leur responsabilité.

Ces réunions de sensibilisation visent, à partir d'exemples concrets issus de la pratique, à leur donner les repères essentiels pour identifier les situations à risque, comprendre les zones de vigilance et adopter les bonnes pratiques pour s'en prémunir.

Un éclairage particulier sera apporté à la prévention des conflits d'intérêts, qui constitue l'un des principaux facteurs d'exposition des élus locaux.

### Pour qui ?

- **Elus communaux et agents territoriaux**

Les Universités des Maires de France sont un dispositif mis en place par l'Association des Maires de France et Mairie 2000.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION VIA CE FORMULAIRE ELECTRONIQUE :

<https://forms.gle/9HemYeS6FD4X3dZT9>

en précisant nom, prénom, fonction, collectivité, adresse mail et date retenue pour chaque participant